



NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Industry
for:

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
l'Industrie pour :

TYPE OF DEVICE

Electronic Energy Meter

TYPE D'APPAREIL

Compteur électronique d'énergie

APPLICANT

Elster Metering
1100 Walker's Line, Suite 101
Burlington, Ontario
L7N 2G3

REQUÉRANT

MANUFACTURER

Elster Electricity LLC.
201 S. Rogers Lane,
Raleigh, North Carolina,
USA 27610

FABRICANT

MODEL(S)/MODÈLE(S)

REX2
R2S
R2SD

Meter with / Compteur avec
ZigBee

RATING/ CLASSEMENT

120, 240V(ac) / 120, 240 volts (c.a.)
0.1-10 amperes/ampères
0.1-20 amperes/ampères
1-100 amperes/ampères
1-200 amperes/ampères
60 Hz
1-phase, 2 wire / 2 fils, monophasé
1-phase, 3 wire / 3 fils, monophasé
2 Element Network / 2 éléments réseau

NOTE: This approval applies only to meters, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 13 and 14 of the Electricity and Gas Inspection Regulations. The following is a summary of the principal features only.

SUMMARY DESCRIPTION:

The R2S and R2SD are bi-directional, solid-state energy meters. The meters are commonly referred to as REX2.

The REX2 meter is approved only for kW•h.

The REX2 meter is approved with an internal pulse recorder with a capability of recording one or two channels of information.

The REX2 meter is equipped with a time of use function, however the rate switching mechanism is not subject to Measurement Canada specifications.

The REX2 meter is available in socket style, (S-base) configuration.

The R2SD meter is equipped with an integrated service control switch. The authorized utility has the ability to connect or disconnect the service remotely through the EnergyAxis network or locally at the meter.

The 2 Element Network meter is approved only for 120V, 1-200A rating.

REMARQUE : Cette approbation ne vise que les compteurs dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 13 et 14 du Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

DESCRIPTION SOMMAIRE :

Les compteurs R2S et R2SD sont des compteurs d'énergie bidirectionnel, à semi-conducteurs, communément appelés compteurs REX2.

Le compteur REX2 n'est approuvé que pour la mesure de kW•h.

Le compteur REX2 est approuvé avec un enregistreur interne d'impulsions avec une capacité d'enregistrer un ou deux canaux d'information.

Le compteur REX2 est équipé d'une fonction de mesurage à tarif horaire, cependant le mécanisme de changement de tarif n'est pas assujéti aux spécifications de Mesures Canada.

Le compteur REX2 est disponible avec support de prise à socle (socle S).

Le compteur R2SD est muni d'un interrupteur-sectionneur intégré permettant au service public de couper ou établir l'alimentation électrique à distance par le réseau d'EnergyAxis ou localement au compteur.

Le compteur 2 éléments réseau est approuvé pour le classement 120V, 1-200A seulement.

The REX2 meter is designed to be installed as part of an automated meter reading system (AMR) known as the “Energy Axis” system. The R2S meters make up a local network with 2-way RF communications (900MHz) to a meter/collector installed in one Alpha A3 meter.

Le compteur REX2 est conçu pour faire partie intégrante du système de lecture automatique de compteur (LAC) connu comme système “Energy Axis”. Les compteurs R2S forment un réseau local avec une communication RF bidirectionnelle (900 MHz) vers un compteur / collecteur installé dans un compteur Alpha A3.

PHYSICAL DESCRIPTION

The REX2 meter is equipped with a transparent polycarbonate cover that allows to view an alphanumeric liquid crystal display (LCD) and a nameplate mounted on a gray coloured inner cover.

The outer cover has a molded guide to help align an optical probe to the optical port.

The meter has an optical communication port on the bottom left side of the LCD.

The gray inner cover is attached to a black housing base which contains current transformer and voltage blades.

Two hanger designs are approved.

PROGRAMMING

All programming is done in factory by the manufacturer.

THEORY OF OPERATION

The power line currents and voltage are sensed using specialized current sensors and resistive dividers, respectively. Multiplication and other calculations are performed using an integrated circuit called the ‘meter engine’.

DESCRIPTION MATÉRIELLE

Le compteur REX2 est équipé d’un couvercle en polycarbonate transparent qui permet de voir un afficheur à cristaux liquides (ACL) alphanumérique et une plaque signalétique montés sur un couvercle intérieur de couleur grise.

Le couvercle extérieur possède un guide moulé pour aider à aligner la sonde au port optique.

Le compteur possède un port de communication optique du côté inférieur gauche de l’ACL.

Le couvercle intérieur gris est attaché au boîtier noir constituant la base et qui contient un (ou des) transformateur(s) de courant et des lames de contact de tension.

Deux designs de crochet sont approuvés.

PROGRAMMATION

Toute la programmation est faite en usine par le fabricant.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le courant et la tension de la puissance de la ligne d’alimentation sont captés en utilisant des détecteurs de courant spécialisés et des diviseurs à résistance respectivement. La multiplication et autres calculs sont effectués en utilisant un circuit intégré appelé le ‘moteur du compteur’.

The meter receives the current through a precision-wound current transformer that reduces the line current proportionally and this low level current is sampled by the 'meter engine'.

The meter receives the voltage through resistive dividers to ensure that a linear level is maintained.

The 'meter engine' samples the scaled inputs to provide accurate voltage measurement.

The 'meter engine' contains the digital signal processor (DSP) with built-in analog-to-digital (A/D) converters capable of sampling each current and voltage input. The DSP multiplies the signals using the factory-programmed constants.

The R2SD meter receives commands to open or close the switch through the 900 MHz RF network. The meter then sends the signal to the option board through a hard-wired connection.

MODES OF OPERATION

The REX2 meter has one mode of operation in which the meter enters when it is energized.

INDICATORS

The left light emitting diode (LED) of the optical port transmits test pulses proportional to metered energy.

COMMUNICATIONS

The REX2 meter is equipped with 900 MHz radio frequency communications on the main circuit board of the meter.

Le compteur reçoit le courant à travers d'une bobine transformateur de courant de précision qui réduit le courant de ligne proportionnellement et ce courant de bas niveau est échantillonné par le 'moteur du compteur'.

Le compteur reçoit la tension à travers des diviseurs à résistance pour assurer que le niveau linéaire est maintenu.

Le 'moteur du compteur' échantillonne les entrées réduites pour fournir un mesurage précis de tension.

Le 'moteur du compteur' contient un processeur de signal numérique (PSN) avec des convertisseurs analogique à numérique (CAN) incorporés capable d'échantillonner chaque entrée de courant et de tension. Le PSN multiplie les signaux en utilisant les constantes programmées en usine.

Le compteur R2SD reçoit l'ordre d'ouvrir ou de fermer l'interrupteur-sectionneur au moyen du réseau de communication RF 900 MHz. Puis le compteur envoie le signal à la carte intégrée à l'aide d'une connexion par fils.

MODES DE FONCTIONNEMENT

Le compteur REX2 a un seul mode d'opération dans lequel il entre lorsque il est alimenté.

INDICATEURS

La diode électro-luminescente (DÉL) de gauche du port optique transmet des impulsions d'essai proportionnelles à l'énergie mesurée.

COMMUNICATIONS

Le compteur REX2 est doté d'un dispositif de communication par fréquence radio de 900 MHz.

When the meter is registered to the local network (LAN) it may display a registration number of the collector.

For example, 1rXXXX, the 1 is the number of communication “hops” to the collector. The “r” indicates the meter is registered and the XXXX is the collector ID number.

The REX2 meter is approved with an optional Zigbee communication board used for communication with devices that are not used in the billing read process.

The metering and communications firmwares are physically separated and the meter has the ability to update the communication firmware remotely.

SEALING

The REX2 meter is designed for conventional hard seal in that sealing is provided by a wire and seal which prevents the removal of the cover.

Lorsque le compteur est enregistré au réseau local, il peut afficher un numéro d'enregistrement du collecteur.

Par exemple : dans le numéro 1rXXXX, le 1 représente le nombre de « saut » de communication jusqu'au collecteur; le « r » indique que le compteur est enregistré et le XXXX est le numéro d'identification du collecteur.

Le compteur REX2 est approuvée avec la carte de communication optionnelle Zigbee. Cette dernière est utilisée pour la communication avec des dispositifs qui ne sont pas utilisés pour la facturation.

Les progiciels de mesurage et de communications sont physiquement séparés et le compteur à la capacité d'actualiser le progiciel de communication à distance.

SCELLAGE

Le compteur REX2 est conçu pour être scellé avec un sceau classique, c'est à dire un fil métallique et un sceau qui empêchent d'enlever le couvercle.

SPECIFICATIONS

Temperature: -40°C to +53°C.

Approved firmwares: 1.1, 1.2, 2.0, 2.1, 2.3.

For more comprehensive information regarding design, construction, theory of operation, capabilities, calibration, installation, use, etc., the manufacturer or the manufacturer's agent(s) should be consulted.

REVISION

Original

Issued Date: 2008-05-02

Rev. 1

The purpose of revision 1 is to include the R2SD model equipped with a remote disconnect switch, to include the firmware version 2.3 and to extend the temperature range of operation.

This revision includes also an optional Zigbee communication board.

This revision also includes new configurations:

- 0.1-10A, 0.1-20A on 240V, 1Ph, 2W and 3W
- 1-100A, 120V, 1Ph, 2W
- 1-200A, 120V, 2 Element Network

This revision incorporates the following MAL:

- E159: Firmware version 2.0 is included in the list.
- E168: Firmware version 2.1 is included in the list.
- E179: New hanger design is approved.

The following editorial change has been made: the word "progiciel" has been changed to "microprogramme"

CARACTÉRISTIQUES

Température: -40°C to +53°C.

Microprogrammes approuvés: 1.1, 1.2, 2.0, 2.1, 2.3.

Pour obtenir plus de renseignements sur la conception, la construction, le principe de fonctionnement, les capacités, l'étalonnage, l'installation, l'utilisation, etc., consulter le fabricant ou un de ses agents.

RÉVISION

Originale

Date d'émission :2008-05-02

Rév. 1

La révision 1 vise à inclure un nouveau modèle R2SD équipé d'un interrupteur-sectionneur, à inclure la version de microprogramme 2.3 et à étendre la gamme de température d'opération.

Cette révision inclut aussi une carte de communication optionnelle Zigbee.

Cette révision vise aussi à inclure des nouvelles configurations:

- 0.1-10A, 0.1-20A, 240V, 2 fils et 3 fils, monophasé
- 1-100A, 120V, 2 fils, monophasé
- 1-200A, 120V, 2 éléments réseau

Cette révision incorpore aussi les LAM suivants:

- E159: Le microprogramme 2.0 est ajouté à la liste.
- E168: Le microprogramme 2.1 est ajouté à la liste.
- E179: Un nouveau design de crochet est approuvé.

La modification éditorial suivante a été effectuée: le mot "progiciel" a été changé à "microprogramme".

EVALUATED BY

Gilbert Nkubili, Originale
Legal Metrologist

Jean-Luc Ciocca, Rev. 1
Junior Legal Metrologist

Greg Neff, Rev. 1
Junior Legal Metrologist

ÉVALUÉ PAR

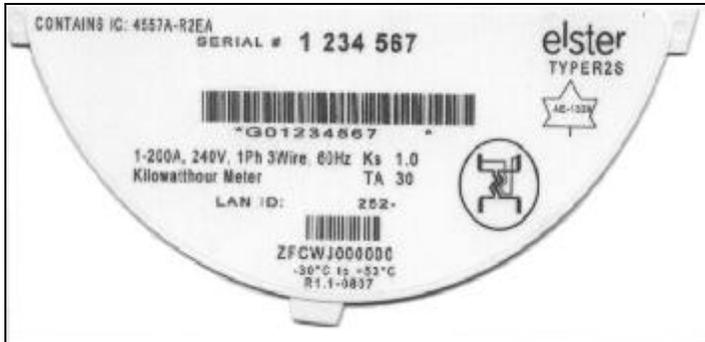
Gilbert Nkubili, Original
Métrologiste légal

Jean-Luc Ciocca, Rév. 1
Métrologiste légal junior

Greg Neff, Rév. 1
Métrologiste légal junior

NAMEPLATES & MARKINGS

PLAQUES SIGNALÉTIQUES ET MARQUAGE



**R2S Nameplate
Plaque Signalétique de R2S**



**R2S Meter
Compteur R2S**



**R2S and R2SD 2 Element Network Nameplate
Plaque signalétique R2S et R2SD 2 élément réseau**

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the meter type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the *Electricity and Gas Inspection Act*. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 9(4) of the said Act.

The sealing, marking, installation, use and manner of use of meters are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the *Electricity and Gas Inspection Act*. The sealing and marking requirements are set forth in specifications established pursuant to section 18 of the Electricity and Gas Inspection Regulations. Installation and use requirements are set forth in specifications established pursuant to section 12 of the Regulations. Verification of conformity is required in addition to this approval for all metering devices excepting instrument transformers. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local office of Measurement Canada.

Original copy signed by:

Adnan Rashid
Senior Engineer – Electricity Measurement
Engineering and Laboratory Services Directorate

APPROBATION :

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) de compteur(s) identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux normes établis aux termes de la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz*, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 9(4) de ladite Loi.

Le scellage, l'installation, le marquage, et l'utilisation des compteurs sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux normes établis aux termes de la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz*. Les exigences de scellage et de marquage sont définies dans les normes établies en vertu de l'article 18 du Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans les normes établies en vertu de l'article 12 dudit règlement. En plus de cette approbation et sauf dans les cas des transformateurs de mesure, une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Mesures Canada.

Copie authentique signée par :

Adnan Rashid
Ingénieur principal – Mesure de l'électricité
Direction de l'ingénierie et des services de laboratoire

Date: **2009-04-24**

Web Site Address / Adresse du site Internet:

<http://mc.ic.gc.ca>